

CIRCUIT MASTER ISÈRE U12 FILLES

		SEPT.	SEPT.	SEPT.	OCT.	OCT.	OCT.	JUIN	JUIN	JUIN - JUILLET	JUIN - JUILLET	
<u>NOMS</u>	<u>PRÉNOMS</u>	TCVB	DIEMOZ	MEYLAN	ECHIROLLES	BOURGOIN	ST EGREVE	GUC	SASSENAGE	MANDRINOIS	VOREPPE	TOTAL POINTS
AYANIAN	ALICE				20			5	20		20	65
BRONDA	ALIX				35							35
SCHMITT	ELISA				15			10				25
DUPREZ	LEANE							20				20
PACALET	MELISSA									20		20
<i>BOURGEAT</i>	<i>NASTIA</i>				15							15
FAURE	SHANICE										15	15
GELSOMINO	JULIA									15		15
GIRIER	LOUANE									10	5	15
RAYEBOIS	MATHILDE				15							15
AYMA	JOHANNE				10							10
BERT	AUDREY								10			10
BALANDREAU	PAULINE									10		10
KOWALKOVSKI	MANON				10							10
BISSERIER	CLARA				5							5
BOURRET	JADE				5							5
CANAT-JACQUESSON	ILONA									5		5
FOSSA	TOSCANE								5			5

En Italique : joueuse ext Isère

Joueuse surclassée

§ 5 points pour les quarts de finaliste **ou** au 4ème de poule pour les catégories sans tableau.

§ 10 points pour les demi-finalistes **ou** au 3ème de poule pour les catégories sans tableau.

§ 15 points pour les finalistes **ou** au 2ème de poule pour les catégories sans tableau.

§ 20 points pour les vainqueurs **ou** au 1er de poule pour les catégories sans tableau.

Un suivi des résultats sera effectué par la commission sportive et mis en ligne sur le site du comité.

Pour le Masters, un joueur ne peut participer qu'à une seule épreuve et dans sa catégorie d'âge

Si un joueur a participé à deux catégories dans les tournois du circuit, seuls les points de sa catégorie d'âge seront pris en compte.

Si lors d'un tournoi, il y a une fusion de 2 catégories par manque de joueurs ou joueuses (ex : catégorie 15/18 ans) le joueur marquera les points dans sa catégorie.